

Monialibus



BULLETIN INTERNATIONAL N° 5

Octobre 2002



Numéro Spécial Rieste-Lage Août 2002

- Le programme du Maître de l'Ordre
- Une lettre de Fr. Manuel Merten, Promoteur des Moniales
- Le programme du Promoteur
- La réunion de la Commission Internationale à Rieste-Lage
- Le rapport sur la réunion à Prouilhe pour réfléchir sur la création d'une communauté internationale

Programme du Maître de l'Ordre

10.10.02 - départ pour Irak
15.10.02 - Le Caire, Egypte
20.10.02 - Rome
Novembre - Rome : Plenaria
6.12.02 - Mexique
20.12.02 - Bogotá, Colombie

UNE LETTRE DU FRÈRE MANUEL MERTEN O.P.

Chères Sœurs,

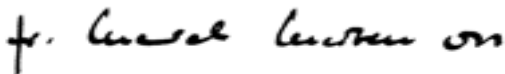
L'avion du dernier membre de la Commission Internationale des Moniales de l'Ordre a décollé. Avec gratitude, je regarde derrière moi une semaine remplie d'expériences marquantes, de nouvelles visions et d'un accroissement d'amour pour la dimension contemplative de notre vie dominicaine, causé par le partage de l'histoire de nos vocations et par les nombreuses conversations franches et confiantes, que nous avons eues au cours de la rencontre.

Nous avons bénéficié de l'hospitalité de nos sœurs Dominicaines de Béthanie, à Schwalmtal et du Monastère dominicain de Rieste-Lage, tous deux en Allemagne.

"Nous", c'est-à-dire les six nouveaux membres et les cinq vétérans de la Commission Internationale ; Fr. Yves Beriault o.p., promoteur général d'Internet, Fr. Pablo Cedano Romo o.p., ancien promoteur général de Justice, Paix et Soins de la Création, qui ont servi d'interprètes ; et moi-même. "Nous" ce sont aussi les sœurs apostoliques dominicaines et les moniales mentionnées ci-dessus. Elles ont considéré la rencontre de la Commission, qui s'est déroulée chez elles, comme "un cadeau encourageant" par lesquels elles ont pu "toucher" la dimension internationale de l'Ordre et élargir leur vision de ce que signifie être dominicain.

Espérons que toutes vous recevrez au moins un peu de cet esprit encourageant en lisant (ou écoutant) le compte rendu de la réunion de la Commission Internationale.

Bien Fraternellement,



Fr Manuel Merten OP

Prom. gen. monialium

Le programme du promoteur

25.07. – 18.08.02	Réunion avec volontaires > International Monastery Prouilhe (France)
22.08. – 02.09.02	Schwalmtal / Rieste – Lage (Germany): Commission Internationaledes Moniales
05. – 08.09.02	Sœurs OP de Landsberg > formation permanente
08. – 12.09.02	Réunion des prieures de langue Allemand: Landsberg (Allemagne)
13. - 15.09.02	50 ans des Sœurs OP de Bethanie en Allemagne
16.09.02	Conseil Provincial à Cologne (Allemagne)
19.09. – 29.09.02	Northampton (USA): Réunion des prieures de la Conference
06. – 11.10.02	Rome / Bracciano (Italy): formation permanente> Dominican Sisters
17. – 26.10.02	Vietnam > session d'organisation: fondation du monastère
28.10.02	Conseil Provincial à Cologne (Allemagne)
01. – 04.11.02	Réunions des Promoteurs Généraux
24.11. – 13.12.02	Visite des monastères d'Afrique
16./17.12.02	Conseil Provincial à Cologne (Allemagne)

La réunion de la Commission Internationale des Moniales Rieste-Lage, 26 – 31 Août 2002

24 et 25 août 2002

- La Commission Internationale a d'abord été accueillie par les Sœurs Dominicaines de Béthanie, qui ont un Village d'Enfants à Schwalmtal, en Allemagne. Le point fort de notre séjour fut la célébration eucharistique du dimanche, au cours de laquelle la Commission et 17 jeunes pèlerins de Santiago rendirent grâces à Dieu pour le bon déroulement de leur voyage ; des milliers de kilomètres bénis et protégés.

- Les participants à cette rencontre étaient :
 - Amérique du Nord : Sr Mary Thomas Michalek o.p.
 - Amérique du Sud : Sr R.M. Blanca Gómez Cano o.p.
 - Mexico (Fédération) : Sr Teresa Coronado o.p.
 - Afrique : Sr Joyce Rita Mumu o.p.
 - Asie : Sr Mary Emmanuelle o.p.
 - Espagne (Féd. de Santo Domingo) : Sor Flora María Collado Martinez o.p.
 - Espagne (Féd. de la Inmaculada) : Sor M. Inmaculada Franco Martínez o.p.
 - Espagne (Féd. del Rosario) : Sor Isabel María Gutiérrez Reyes o.p.
 - France : Sr Claire Marie de Jésus Rolf o.p.
 - Italie : Sr Vincenza Panza o.p.
 - Europa Utriusque : Sr Maria Thomas Schniederberend o.p.
 - Frère Manuel MERTEN o.p., Promoteur Général des Moniales
 - Frère Yves BERIAULT o.p., Promoteur Général des Moyens de Communication
 - Frère Pablo ROMO o.p., traducteur (précédemment Promoteur Général de Justice et Paix).

26 août 2002

- Le 26 août, quittant les Sœurs Dominicaines de Béthanie, la Commission est partie pour Cologne où l'eucharistie fut célébrée sur la tombe de St Albert-le-Grand, dans l'église dominicaine de St André. Le prier, Fr. Nicolas o.p., présida la célébration et Fr. Wolfgang o.p., assistant du provincial, nous accueillit avec reconnaissance et encouragements. Après une magnifique visite guidée de la splendide cathédrale de Cologne, la Commission continua sa route vers Rieste-Lage où les sœurs de la communauté du Monastère Dominicain de Gekreuzigten Erlöser nous accueillirent avec beaucoup de délicatesse.

- Ce même soir (26 août), la réunion commença avec une brève introduction du Fr. Manuel Merten. Il a demandé que la Commission étudie le texte V, De Monialibus, du Chapitre Général de Providence, Rhode Island. Comme c'était la première réunion de la Commission pour 2002 – 2005, nous avons commencé par nous présenter afin de nous connaître mutuellement. Sr Joyce Rita, Sr Teresa, Sr Vincenza, Sr Mary Thomas and Sr Mary Emmanuelle, ont partagé successivement avec le groupe.

Matinée du 27 août

- Les membres de la Commission et les Frères ont continué à se présenter.
- Dans l'après-midi, le groupe a ratifié le choix de Sr Claire comme secrétaire de la rencontre. Fr. Pablo traduira le procès-verbal en espagnol.
- Sr Teresa (Mexico) a été désignée pour écrire un article à publier dans les I.D.I.
- Des corrections ont été apportées à la liste des adresses et numéros de téléphone des membres de la Commission Internationale. Fr. Manuel a accepté de préparer la liste corrigée définitive et de la distribuer aux membres.
- La liste des personnes auxquelles la Commission voudrait adresser une lettre de souhaits ou de remerciements, a été établie. Ces lettres seront écrites par différents membres, au nom de la Commission, et signées par tous. La liste est la suivante :
 1. Le Maître de l'Ordre.
 2. Les *Dominicaines de Béthanie* de Waldniel, qui nous ont hébergées si aimablement.
 3. Les *Sœurs Dominicaines de Béthanie* d'Erbach, qui nous ont prêtés leur mini-bus.
 4. La Prieure Générale des Sœurs Dominicaines de Béthanie.
 5. Les frères de Cologne.
 6. Les frères de Hamburg.
 7. Les laïcs dominicains de Dusseldorf.
 8. La Communauté de Prouilhe.
 9. Les 2 postulants du Kenya qui vont recevoir l'habit.
 10. La Communauté de Lage pour sa généreuse hospitalité et son accueil fraternel.
 11. Les membres de la Commission précédente.
 12. Margaret Ormond, coordinateur des *Sœurs Dominicaines Internationales*.
 13. L'évêque d'Osnabrück.
 14. Frère Timothy Radcliffe.
- Les modalités de remboursement des frais de voyage et autres dépenses (photocopies, papier, essence) ont été discutées.
- Fr. Manuel a exprimé l'opinion qu'il est plus important de discuter les vrais problèmes en profondeur, plutôt que d'essayer de discuter tous les points se trouvant dans les papiers que nous avons reçu, ou mentionnés dans l'ordre du jour. D'autres suggestions ou désirs ont été exprimé que voici :

- que la priorité de la réunion devrait être la discussion du document provenant du Chapitre Général et la question de la révision des Constitutions.
- le désir d'être informé sur / de clarifier le rôle de la Commission ainsi que la question des Régions dans leurs relations avec les Fédérations.
- qu'on revoit ensemble les buts de la Commission. Ainsi que la fréquence des rencontres de la Commission.

On se fixe deux priorités : Le document du Chapitre de Providence et les rapports des régions.

- Après la pause, Fr. Manuel lit la lettre qu'un ancien membre, Sr Maria Soledad Ruben, a adressée à la Commission. En son nom et en celui de sa communauté, elle nous exprime ses meilleurs souhaits pour une fructueuse réunion et assure la Commission de ses prières.
- Le reste de l'après-midi et de la soirée ont été occupés par les rapports provenant des différentes régions et par des questions concernant les régions représentées. Les rapports seront publiés dans Monialibus.
 - Sr Mary Thomas - *North America*.
 - Sr Maria Inmaculada - *Espagne*.
 - Sr Blanca - *Amérique du Sud*.

Mercredi 28 août

- Fr. Manuel commence en lisant une lettre de souhaits envoyée à la Commission par le monastère de Bergame (Italie).
- L'attention se porte d'abord sur le document De Monialibus du Chapitre de Providence. On relève cinq thèmes principaux sur lesquels la Commission réfléchira particulièrement.
 - GLOBAL / LOCAL (No 301-305 et 338-339) qui traite des questions soulevées par le fait d'appartenir à un Ordre international alors qu'en même temps on vit dans un monastère autonome. La question sous-jacente est : "Comment peut-on appartenir à / et collaborer dans un Ordre de dimension mondiale, alors qu'on est enraciné et reponsable au niveau local, c'est-à-dire dans un monastère ?"
 - La COMMISSION (No 307) : Concernant la Présence de quelques membres de la Commission Internationale dans la commission qui va travailler sur la révision de L.C.M., et n°157 Bologne (la question de la POTESTAS du Maître de l'Ordre et le nombre des moniales participant au Chapitre Général et aussi celle de leur participation à l'élection du Maître de l'Ordre).
 - L'établissement d'une carte montrant la présence monastique dominicaine dans le monde (No 320).
 - Au sujet de la communauté internationale de Prouilhe (No 325), on nous demande de promouvoir l'intérêt pour ce projet parmi les fédérations et les monastères de nos régions.
 - La Commission Internationale des Moniales (No 331-337).

- La Commission partage ses réactions au sujet du document du Chapitre de Providence. On a remarqué qu'en général, dans le monde entier, les impressions sont positives. Voici quelques échos de ce qui a été dit. Le document :
 - manifeste compréhension et respect des moniales, affirmant leur place et leur rôle au coeur de l'Ordre
 - a nourri la réflexion parmi les moniales
 - a une profonde signification théologique
 - est un texte clair, fort et exigeant, qui devrait être étudié, assimilé et vécu
 - a respecté les pétitions provenant des monastères du monde entier
 - est en continuité avec le travail et les recommandations de la Commission
 - affirme le besoin de formation des moniales
 - avec beaucoup de monastères qui se sentent vieux et stériles, Elisabeth est une magnifique expression de la vie dominicaine contemplative. Profonde signification pour notre temps.
 - articule la façon dont notre vie contemplative est reliée à la vie apostolique
 - propose que les frères soient formés dans leur compréhension de la vie contemplative des moniales.

- Des points importants ont été soulignés
 - La relation vitale de fraternité que les moniales ont avec les frères et qui était évidente dans les débuts de l'Ordre, doit être redécouverte et développée
 - la *potestas* du Maître doit être étudiée et comprise
 - la phrase : *“Les fleuves d'eau vive ont besoin de la source profonde et cachée s'ils doivent continuer à communiquer la vie de Dieu à un monde assoiffé de Vérité.”*

- Questions soulevées :
 - Comment pouvons-nous approfondir notre compréhension de l'hospitalité dominicaine ?
 - Comment pouvons-nous développer un réseau d'information ?
 - Pourquoi y a-t-il cette peur de perdre l'autonomie ?
 - Quelques monastères trouvent problématique la façon dont les membres de la commission sont nommés.
 - Quelques sœurs ont protesté contre le No 300 du document qui dit que la matrice de la vie de l'Ordre se trouve dans trois dimensions constitutives : vie commune, liturgie et hospitalité.

- Quelques réponses apportés à ces questions :
 - Valeur du document du Chapitre Général
Comme il est dit au No 293, le document a pour but de *partager une réflexion... permettant de promouvoir un riche dialogue*. C'est un document spirituel. Le Chapitre n'a aucun droit pour imposer quoi que ce soit aux moniales et le document n'est pas une pièce législative. Si on essaye de le lire de cette manière, il sera interprété de travers. C'est plutôt une tentative pour articuler comment on peut être à la fois et une religieuse cloîtrée, et un membre de l'Ordre universel des Prêcheurs. La

commission du Chapitre n'a pas effectué une série de définitions, mais plutôt proposé une icône. Elisabeth est présentée comme une image de la moniale dominicaine et l'on montre comment c'était déjà comme ça à Prouilhe lors de la fondation de l'Ordre. Seul le Maître a le droit de dire quelque chose aux moniales. Le Chapitre peut faire des ordinations, mais il n'y a pas d'ordinations dans ce document.

- En ce qui concerne la question (peut-être insoluble) de la représentation des membres de la commission.
 - Si elle ne peut pas encore être représentative, est-elle au moins utile pour la vie de l'Ordre ? Avons-nous besoin d'une telle commission ou non ?
 - La situation juridique des monastères est différente dans le monde entier : il y a des fédérations, des conférences, des associations, des monastères isolés individuellement, ou des groupes de prieures. Si le Maître a besoin d'informations sur les monastères, il doit trouver un moyen au-delà des simples bases juridiques. Certaines questions ne peuvent pas être immédiatement traitées de manière juridique.
 - Il y a deux principes différents : dans le gouvernement, nous parlons d'élections et donc nous pouvons parler de représentation. Si l'on crée un corps élu, on crée une structure qui a une certaine *potestas*. En ce qui concerne la Commission, l'idée du Maître n'est pas d'avoir un organe de gouvernement. Ce qui l'intéresse, c'est d'avoir un certain degré de représentativité qui l'aide à entrer en contact avec la réalité des monastères, et donc que le membre choisi ne soit pas purement une idée personnelle du Maître ou du Promoteur. La précédente Commission a eu l'idée de mêler différentes manières conduisant à la nomination des membres. Nous avons demandé à chaque région de proposer trois noms au Maître, chaque région décidant par elle-même quel est le moyen le plus approprié pour fournir au Maître ces trois noms. (Si les régions souhaitent procéder par le biais des Fédérations, c'est bien également). De cette manière, les monastères sont impliqués dans la sélection des trois noms à donner au Maître, mais c'est lui qui décide et, par conséquent, ce n'est pas un vote. La Commission est au service du Maître. C'est un organe de conseil qui peut faire des suggestions au Maître, mais ce n'est pas un organe de gouvernement.
 - Le seul principe est que la Commission existe pour aider le Maître à promouvoir le bien commun de l'Ordre. Il n'y a pas de "dogme" ici pour les structures. Les régions elles-mêmes ne sont pas figées. Par exemple, Estavayer-le-Lac, situé en Suisse romande, a écrit au Maître de l'Ordre pour demander de faire partie de la région française plutôt que d'appartenir à celle d'Europa et le Maître a respecté leur désir.
- Sr Maria Thomas - *Europa Utriusque* - communique son rapport.
- Sr Joyce Rita a ensuite présenté son rapport sur l'*Afrique*.
Une réunion de toutes les prieures africaines est prévue pour décembre prochain.

Après-midi du 28 août

- Fr. Yves Beriault fait part de ses réflexions sur Internet aux membres de la Commission.

Déjà au cours des deux précédentes journées, Fr. Yves nous a entendues parler de communications et il a exprimé sa conviction que l'une des branches de l'Ordre qui devraient être conscientes de la valeur positive d'Internet, est celle des moniales.

Fr. Yves nous a raconté l'histoire des trois tailleurs de pierre du moyen-âge. On demande à l'un ce qu'il est en train de faire et il dit qu'il taille des pierres. Questionné pareillement, un autre répond qu'il construit un mur. Quand on demande au troisième ce qu'il fait, il dit qu'il est en train de construire une cathédrale. Pour Yves, on n'utilise pas Internet pour promouvoir l'emploi d'une technologie, mais pour construire le Royaume !

Internet est nouveau et, comme pour toutes les choses qui apportent un changement, nous sommes hésitants. De la même manière, il y a eu des résistances quand l'imprimerie a été inventée, ou l'électricité, le téléphone ou, plus récemment, le fax. Avec le temps, nous apprenons à nous servir de ces technologies, même dans les monastères.

Un argument contre Internet, est qu'on ne peut s'en servir dans les pays sous-développés (par conséquent il est réservé aux riches) ; mais en fait, c'est le moins cher des moyens de communication existants. Il y a une petite mission en Amazonie, où il n'y a ni électricité ni téléphone, qui a acquis un ordinateur portable avec une connexion par satellite et un petit générateur électrique. Cela leur a permis d'être en contact avec l'Ordre et le monde.

L'Ordre des Prêcheurs est l'un des Ordres les plus présents sur Internet.

Le dernier Chapitre Général a pu être suivi par Internet et le site a reçu plus de 60.000 visiteurs.

Il va y avoir un nouveau site de l'Ordre en français, anglais et espagnol : www.op.org . Fr. Yves espère que ce site inspirera et encouragera les dominicains à en créer d'autres.

Un site peut demander beaucoup de travail ou pas du tout (par exemple comme les pages jaunes de l'annuaire qui ne changent pas). Il peut simplement présenter un monastère ou devenir aussi interactif. Si un monastère a quelque chose de particulier à vendre, cela peut se faire par Internet. Par exemple, le monastère de Bergame (Italie) a des icônes peintes à la main, c'est possible de le faire savoir par Internet.

Le site *Spiritualité 2000* est l'exemple d'un site qui a connu un grand succès (direction spirituelle, expositions d'art dominicain, éditoriaux, recension de livres, commentaires bibliques, textes des Pères de l'Eglise). Il a 600 visiteurs par jour et 2 ou 3 demandes quotidiennes de direction spirituelle. Deux frères âgés, qui normalement ne pourraient avoir un ministère actif à cause de l'âge et de la surdité, y sont employés à plein temps.

Le Pape Jean-Paul II a envoyé une Lettre Apostolique par Internet en 2001, et en 2002 il a envoyé 2 autres documents importants via Internet. Il dit : "*N'ayez pas peur de naviguer sur les eaux d'Internet et d'y jeter vos filets.*"

Qui vient sur Internet aujourd'hui ? Aujourd'hui, qui s'aventure dans les églises ou les cathédrales ?.... N'importe qui ayant un brin de curiosité. Il y a tant de gens désireux d'apprendre et pour qui la seule manière d'approcher la foi chrétienne, sans être vus, est d'aller sur Internet.

Fr Yves a entendu parler de gens qui sont entrés dans les noviciats de l'Ordre, de monastères et de congrégations. D'autres ont vécu de vraies conversions, grâce aux contacts

établis par Internet. C'est un outil d'évangélisation. C'est une façon d'actualiser la devise de l'Ordre "*Contemplata/Predicatora*". Il encourage l'Ordre et les moniales à s'embarquer sans crainte dans cette aventure.



Sr. Joyce Rita et fr. Yves Beriault

- Précisions données à la suite des questions :
 - C'est aussi privé qu'un téléphone, ni plus ni moins.
 - L'E-mail est un moyen de communication différent du téléphone qui sonne et, quand on y répond, donne directement accès à une autre personne. La réponse est immédiate. Est-ce une vraie réponse ou seulement une réaction ? Avec le courrier électronique, on peut contrôler quand on ouvre son courrier et quand on y répond, ce qui permet un laps de temps entre la réception et l'expédition. Une parole provenant d'une contemplative, passe normalement par le silence avant d'être proférée.
 - Il n'envahit pas le monastère avec son bruit et ne s'impose pas comme un appel téléphonique peut le faire.
 - La manière dont différentes communautés traitent Internet est intéressante à partager. Une communauté a décidé que l'ordinateur serait dans un lieu public et que chaque sœur peut s'inscrire pour l'utiliser mais pas plus d'une demi-heure.
 - Il fait appel à la responsabilité personnelle. Il peut être dangereux si, par exemple, vous êtes tenté de vérifier votre courrier toutes les demi-heures.
 - Sur le web-site de l'Ordre, il y aura une section comportant un "répertoire de tous les monastères". *On a demandé aux monastères d'envoyer une photo accompagnée d'une courte description du monastère.* Si le monastère a son propre site Internet, on pourra faire un lien avec celui de l'Ordre. (Les membres de la Commission on pu regarder le nouveau site de l'Ordre avec Frère Yves).

- Après la pause, nous avons commencé **l'évaluation de Monialibus**.
 - Les monastères sont contents de recevoir le bulletin.
 - On a besoin de traducteurs.
 - Qui a besoin d'aide pour payer les frais d'envoi ?
 - Sr Blanca l'enverra à tous les monastères d'Amérique du Sud (y compris ceux fédérés avec l'Espagne).

- Les membres de la Commission accuseront réception du bulletin par E-mail de façon à ce que l'éditeur sache s'il est bien arrivé. Si un membre accuse réception, l'éditeur n'aura pas à envoyer un exemplaire imprimé par la poste.
 - La prochaine édition sera sur la réunion de la Commission à Lage et donnera des informations sur Prouilhe.
 - Les membres continueront à chercher des traducteurs et communiqueront ces noms et leurs adresses e-mail à Sr Claire : claire.moncath@infonet-services.fr
 - Chaque membre est responsable de l'envoi d'un exemplaire à chaque monastère de sa région. De cette manière, cela prend moins de temps et d'argent pour une personne ou un monastère.
- Frère Manuel donne quelques explications concernant les finances.
 - La Commission est d'accord pour établir un annuaire ou *catalogus* des Moniales de l'Ordre des Prêcheurs, à l'aide des informations que Fr Manuel a rassemblées quand il a écrit à tous les monastères de l'Ordre en 2001. Cela servira de données de base permettant d'établir des statistiques précises et pourra être mis à jour régulièrement par les Membres de la Commission (par exemple, lors des réunions de la Commission).
 - Sr Isabelle communique son rapport sur la région du Sud de l'Espagne et des Iles Canaries.
 - La question du nombre des membres de la Commission en provenance d'Espagne, est soulevée. Il est alors rappelé qu'à Caleruega, nous avons décidé que cette question pouvait attendre trois ans. Pour le moment, la Commission va travailler ensemble et pour voir si cela se révèle utile pour l'Ordre. Elle a démarré la publication de *Monialibus* dans le but de mieux faire comprendre qu'on peut vivre fidèlement au niveau de l'autonomie locale et cependant appartenir à un Ordre international. Nous voulons promouvoir la compréhension qu'il y a différents modes de vie dominicaine contemplative. Certains monastères sont profondément attachés à l'adoration perpétuelle, d'autres au Rosaire, d'autres insistent sur la rigueur de la clôture, etc... Cette diversité n'est pas à craindre, mais plutôt à respecter. L'attitude troublante serait celle d'un groupe qui penserait que sa façon est la seule et la meilleure façon de vivre la vie dominicaine contemplative. Nous sommes ici pour tisser des liens de communion et de compréhension et garder ainsi les moniales de l'Ordre unies sous un même toit.

Matinée du jeudi 29 août

- Fr. Manuel présente un rapport sur la Communauté Internationale de Prouilhe. Ce rapport sera publié dans le prochain numéro de *Monialibus*.
- Réponses aux questions et remarques :
 - Il y aura des sœurs qui iront à Prouilhe pour une durée de un à trois ans et d'autres qui iront et resteront pour la vie. Ce qui favorise continuité et flexibilité en même temps.

- Seules les sœurs soutenues par leur communauté et munies d'une lettre de leur prieure, sont acceptées. Ainsi il ne s'agit pas seulement de l'idée personnelle d'une sœur.
 - En général, les communautés n'ont pas de sœurs à fournir et celles qui sont capables de relever un tel défi sont celles qui sont vitales pour leur communauté. Sur ce sujet, Fr. Manuel a donné l'exemple de Sr Caterina. Son chapitre s'est réuni de nombreuses fois et finalement, bien que sa communauté soit dans le besoin, elle a acceptée de l'envoyer. C'est un acte de foi ; elles espèrent que le Seigneur les bénira. Leur réflexion était centrée sur la question : "Comment notre communauté et la vie dominicaine dans le monde vont-elles pouvoir continuer ?"
 - Au Pérou, la fédération a demandé que les sœurs qui étaient intéressées par le projet, commencent par apprendre le français. Il y a deux ou trois sœurs qui le font déjà dans la perspective de rejoindre finalement la communauté de Prouilhe.
 - Est-ce que des sœurs peuvent arriver après le 2 février 2003 ? Oui, et la langue n'est pas une condition, mais, sans aucun doute, elle sera utile.
 - En ce qui concerne les droits de votes, les sœurs volontaires auront les mêmes droits que dans leur propre communauté. Le Maître donnera les dispenses nécessaires.
 - La communauté de Prouilhe gardera ses liens avec la fédération française et sera accompagnée par un membre du Conseil Fédéral et par Fr. Manuel.
- De quelle manière la Commission Internationale peut-elle soutenir la nouvelle communauté de Prouilhe ?
 - En demandant aux communautés d'envoyer des livres en anglais et en espagnol.
 - En encourageant les initiatives telles que celles de la fédération du Pérou, dans d'autres fédérations / régions du monde.
 - En promouvant le projet dans la région.
 - Est-ce que Prouilhe pourrait être un lieu de formation pour des moniales d' autres parties du monde ?
 - Ensuite, nous avons écouté un exposé émouvant de Fr Pablo Romo, le précédent promoteur de Justice et Paix pour l'Ordre.

Justice et Paix n'est pas un travail que nous faisons, mais plutôt ce que nous sommes. C'est une expression de notre spiritualité qui découle de notre contemplation. Il n'y a pas de dichotomie. C'est le débordement de notre être même, de notre foi et de notre amour. C'est notre nature d'être remplis de compassion quand nous voyons la destruction ou la violation des vies humaines et de la création. Fra Angelico peignait Dominique en contemplation au pied de la Croix, pour montrer que notre compréhension de l'Ordre découle de la miséricorde et de la compassion de Dominique. Nous ne pouvons rester indifférents quand nous voyons le crucifié. Ste Catherine de Sienna est restée proche du prisonnier condamné à mort. Elle n'a pas demandé s'il était coupable ou non, mais elle a dit qu'en cet homme, elle voyait Jésus, son bien-aimé. Las Casas disait : "*J'ai vu le Sauveur crucifié des milliers de fois dans les visages des Indiens crucifiés.*" Dans l'Ordre, nous avons tant d'exemples de compassion (par exemple, le P. Lataste, fondateur de *Béthanie* qui a hébergé la Commission). La compassion est l'expression fondamentale en provenance de

nos âmes qui cherchent Jésus et le trouvent dans les pauvres. Si ce n'est pas le cas, nous ne sommes plus que des travailleurs sociaux ! Fr Pablo a donné de nombreux exemples de frères et sœurs qui risquent leur vie ou qui vivent la miséricorde et la compassion de manière très réelle quoi que cachée. Il a cité :

- Henri Burin des Roziers
- Les problèmes en Irak, au Timor, au Congo
- Les frères de Genève
- Quelques lois discriminatoires pakistanaises modifiées grâce aux Dominicains
- Quantité de petits moyens pour défendre les vies
- L'engagement en ce qui concerne la consommation (avec une vision universelle)
- Le travail pour l'inculturation, le développement, le dialogue inter-religieux

En faisant ces choses, on construit la paix. Sans elles, on prépare la guerre !



fr. Pablo

- Dans la discussion qui a suivi, la Commission a abordé le sujet du Jeûne pour la Paix qui va débiter le 1er septembre. Ce projet devrait intéresser particulièrement les moniales puisqu'il est conforme à notre vie de prière et de pénitence.

Vendredi 30 août

- La journée a commencé par la lecture des lettres de vœux envoyées par Prouilhe, Torrente, la Fédération de l'Immaculée (Espagne), Nocera (Italie) et Bambui (Cameroun).
- Nous avons ensuite discuté le No 307 du Chapitre de Providence qui demande que : *l'on établisse une commission, composée de membres de la Commission Internationale des Moniales et d'autres experts, pour étudier les changements proposés au Livre des Constitutions des Moniales, selon les normes indiquées au No 182 de L.C.M. La même commission devra également étudier les sujets mentionnés dans la pétition No 157 du Chapitre Général de Bologne, à savoir, la "potestas" du Maître de l'Ordre et des Chapitres Généraux vis-à-vis des moniales, et les implications conséquentes.*

Un appel demandant qu'on fasse des propositions d'éventuelles révision de L.C.M., a été fait par Fr. Manuel dans une lettre qu'il a adressée à tous les monastères au nom du Maître

de l'Ordre à Noël en l'an 2000. Bien qu'il y ait eu une date limite, il y a encore des propositions de révision qui arrivent à la Curie. Sr Lee, des Etats-Unis, a accepté de faire une synopse de toutes les propositions. Frère Carlos voudrait maintenant nommer les membres de cette commission spéciale qui doit être composée de quelques membres de la Commission Internationale et de quelques experts. La Commission ne doit pas comprendre plus de 10 personnes.

- Frère Manuel a ensuite demandé à la Commission de proposer les noms d'experts éventuels et ceux de sœurs appartenant à la Commission.
- Suivi : Il y a eu un échange d'idées au sujet de comment rendre compte de l'expérience des réunions aux régions et aux communautés ? Comment peut-on améliorer ces transmissions ? Penser aux différents niveaux ou moyens de communication, de manière à ce que tous les monastères reçoivent un écho de la réunion. Normalement, tous les monastères devraient recevoir Monialibus. Il pourrait être intéressant d'utiliser les bulletins existants dans les fédérations ou régions et, s'il n'existent pas, d'écrire une lettre spéciale aux monastères. Tous les monastères n'ont pas accès à l'E-mail. Certains membres sont invités à s'adresser aux assemblées fédérales, rencontres de prieures et autres rassemblements. Dans la région de l'Afrique, il y aura une réunion en décembre où différentes idées peuvent être discutées. On pense qu'une sorte d'organisation régionale devrait être mise en place (tout en respectant les liens que les monastères ont avec différentes fédérations). Peut-être aussi qu'un bulletin régional serait utile, ou qu'une sœur soit désignée dans chaque communauté pour être *correspondante*.
- En ce qui concerne la Commission:

Elle ne traite pas des questions de clôture, ce n'est pas un organe de décision.

Différents aspects de notre vie sont soulignés dans différentes parties du monde. La Commission essaye de respecter et de prendre en compte les légitimes diversités de la vie dominicaine contemplative telle qu'elle est vécue de par le monde. Il est clair qu'il y a une unité profonde, un accord sur ce qui fait l'essentiel de la vie Dominicaine. Il y a un fondement commun, mais les formes ou modalités de vie sont différentes dans différents endroits.

La Commission est un organe de communion au service du Maître de l'Ordre.

Pour les moniales, il n'y a pas de structures adéquates. Les monastères sont autonomes, beaucoup ne sont pas fédérés et le seul point d'unité structurelle, où l'on peut traiter des sujets concernant toutes les moniales, est le Maître de l'Ordre. Il veut et a besoin d'être informé, d'avoir connaissance de ce que pensent les sœurs. Il désire travailler avec les fédérations, conférences et associations. La Commission (qui n'est pas un corps législatif) a été établie pour cela, afin de l'aider à ne pas agir seulement selon ses idées personnelles. Comment peut-il le faire concrètement ?

Un simple exemple de la difficulté qu'il y a à communiquer directement avec les monastères est quand Fr. Manuel a écrit la lettre demandant les pétitions pour le Chapitre et les propositions de révision de L.C.M. Cela lui a pris toute une semaine. Il a dû la faire traduire dans 5 langues, faire les photocopies, remplir les enveloppes et écrire les adresses, les porter au Vatican et payer les frais de timbres... tout seul. Avec la Commission pour l'aider, une lettre peut être envoyée par courrier électronique (e-mail) aux membres qui trouveront les moyens de la faire traduire dans les différentes langues (environ 16). Le coût en temps et argent pour les photocopies et l'expédition, est divisé par 11, et ainsi partagé par tous. C'est pourquoi l'un des buts de la Commission est de fournir un service facilitant la communication entre le Maître et les Monastères.

- Chaque membre a reçu un chapelet fabriqué par les chrétiens de Palestine. La famille dominicaine d'Europe en assure la vente pour exprimer notre solidarité et montrer que nous nous soucions d'eux et n'oublions pas de prier avec et pour eux.
- La prochaine réunion de la Commission Internationale des Moniales se tiendra à Prouilhe du 19 au 26 octobre 2003.
- Nous avons entendu de courtes versions des rapports du Mexique, d'Asie, Italie, Espagne (Féd. de Santo Domingo) et de France.
- Evaluation – La Commission a pris un temps de silence pour réfléchir sur les points suivants avant de partager ensemble.

expériences marquantes de la réunion

- le partage des histoires de nos vocations
- la découverte de nos ressemblances, liens communs et fragilités
- l'unité dans notre diversité
- la communion
- l'esprit ouvert, la simplicité et la sincérité
- la liberté d'expression sur des points difficiles
- la présence et l'apport de Fr. Pablo et de Fr. Yves
- la découverte d'une autre région, pays et culture : l'Allemagne
- la célébration sur la tombe de St Albert le Grand et sa présence
- les sœurs de Béthanie
- les moniales de Rieste-Lage, leur hospitalité et la pièce de théâtre qu'elles ont présentée
- la rencontre avec l'évêque d'Osnabrück

aspects pour lesquels nous voulons exprimer notre gratitude

- pour le fait d'être ensemble
- pour la confiance et la franchise
- pour Fr. Manuel (préparation et animation), Fr. Pablo (présence, traductions, présentation), Fr. Yves (présence, traductions, présentation), Sr Claire (pour son travail en tant que secrétaire de la réunion)
- pour la communauté de Rieste-Lage qui nous a accueillis avec tant de délicatesse

- pour le document du Chapitre de Providence et pour le Maître de l'Ordre
- pour les continuelles expressions de gentillesse et de miséricorde parmi nous
- pour la patience de Fr. Manuel

expressions concernant le contenu de la réunion

- l'ordre du jour était très dense
- les rapports qui étaient longs cette fois-ci, n'auront pas besoin de l'être la prochaine fois
- la présence et les présentations de Fr. Pablo (Justice et Paix) et de Fr. Yves (Internet) étaient en harmonie avec ce qui est devenu le thème de la réunion : *“Comment peut-on appartenir à et collaborer dans un Ordre de dimension internationale, tout en étant enracinées et responsables au niveau local : le monastère ?”*.

propositions pour la prochaine réunion

- 10 minutes de prière silencieuse ensemble chaque jour
- que le rapport du Promoteur soit premier dans l'ordre du jour
- que nous passions moins de temps sur les rapports en apportant que les informations nouvelles
- entendre un rapport sur la Communauté Internationale de Prouilhe
- avoir une conférence sur l'histoire de Prouilhe
- entendre un rapport sur la progression du travail de la commission menant les réflexions sur les futures révisions de L.C.M.
- essayer d'améliorer nos compétences linguistiques



- Au repas du soir, nous avons échangé cadeaux et expressions de gratitude avec la communauté de Lage. Et juste avant de partir pour Waldniel, chez les sœurs de Béthanie, on a pris une photo de groupe de la Commission.

Rédigé par

Sr Claire Marie de Jésus Rolf o.p.

RAPPORT SUR LA REUNION DE MONIALES DOMINICAINES A PROUILHE POUR REFLECHIR SUR LA CREATION D'UNE COMMUNAUTE INTERNATIONALE

En réponse à l'invitation du monastère Sainte-Marie de Prouilhe, sept sœurs, venues des quatre coins du monde (Japon, Philippines, USA, Espagne, Belgique, Portugal) s'y sont réunies pendant trois semaines (du 28 juillet au 18 août) avec la communauté, et le Promoteur général des moniales de l'Ordre, fr Manuel Merten o.p.. Leur tâche était d'étudier ensemble la possibilité de créer une communauté internationale de moniales dominicaines en ce lieu qui est le berceau de l'Ordre, et si important dans la vie de saint Dominique. Ce projet, tout en étant centré sur une communauté vraiment contemplative, consacrée à la vie de prière, chercherait la collaboration de toutes les branches de l'Ordre, pour créer à Prouilhe un centre dominicain, lieu de ressourcement spirituel et de formation en tout ce qui touche la vie de l'Ordre pour toute la famille dominicaine.

La première étape de ce projet serait de renforcer la communauté de moniales, par l'intégration de nouveaux membres, venus d'autres pays, et ce processus d' « internationalisation » a constitué l'essentiel des échanges pendant ces trois semaines.

Organisation du travail

La première étape visait à favoriser la connaissance mutuelle parmi les sœurs, celles qui arrivaient aussi bien que les membres de la communauté de Prouilhe ; ces échanges se sont vécus en profondeur, avec des moments émouvants. Ensuite il fallait essayer de donner corps à la vision d'un monastère international. La méthode adoptée fut la création d'un groupe de réflexion, formé des sept sœurs venues depuis l'étranger, plus sept sœurs de Prouilhe. Puisque toutes les sœurs n'avaient pas encore acquis des connaissances linguistiques adéquates, les échanges se faisaient par un service de traduction consécutive par des sœurs du groupe.

Comme il se doit, le processus commença avec une séance de travail consacrée aux rêves, où chacune des quatorze sœurs esquissa sa propre vision de ce qu'un monastère international à Prouilhe pourrait être, en plus de son rôle primordial de cellule régénératrice de la vie contemplative. Revinrent fréquemment des idées telles que : « une lumière pour l'Ordre », « un lieu qui permettrait aux Dominicains de renouer avec leurs origines », « un lieu d'accueil pour la famille dominicaine », « une école de spiritualité dominicaine », « un centre pour l'étude de l'histoire de l'Ordre ».

Ensuite le travail sérieux de préparation fut entamé, en alternant séances plénières et travail en groupes. Ces groupes se communiquaient au fur et à mesure le fruit de leur réflexion, puis partageaient avec toute la communauté. Pendant les séances plénières, le but était d'établir un consensus sur certaines lignes de force, tout en notant d'autres points qui nécessiteraient des échanges plus développés par la suite.

Liturgie

En procédant ainsi, un certain nombre de sujets passèrent en revue, et des résolutions appropriées furent prises. Puisque la liturgie et la prière jouent un rôle primordial dans la vie des moniales, ces questions-là furent traitées en priorité, pour que la future communauté puisse démarrer avec les adaptations nécessaires pour sa vie de prière du fait de son identité internationale. Comme point de départ, il était nécessaire de déterminer les langues qui seraient adoptées par la communauté. Pour des raisons évidentes de géographie et de culture, l'on décida de garder le français comme langue principale, avec l'anglais et l'espagnol jouissant de statut de langues officielles dans la communauté. De cette manière, les trois

langues seraient employées régulièrement dans la liturgie, avec la célébration d'une messe dominicale en anglais ou en espagnol une fois par mois. Ces langues seraient employées fréquemment aussi pour des eucharisties en semaine, ainsi que pour la liturgie des heures, qui sera quelque peu simplifiée, notamment par l'adoption du bréviaire romain, pour permettre aux sœurs d'autres pays d'entrer plus facilement dans la liturgie de Prouilhe. Une vie de prière vécue en commun par des sœurs d'origines culturelles si différentes pourrait être un signe puissant d'unité face à un monde divisé.

La nouvelle communauté espérerait voir la mise en place de dispositions permettant à des frères dominicains possédant des compétences linguistiques, d'être disponibles de manière régulière pour des célébrations eucharistiques avec la communauté internationale de Prouilhe, facilitant aussi aux sœurs dont la langue maternelle n'est pas le français, l'accès au sacrement de réconciliation dans leur langue.

Le principe de la réciprocité dans l'apprentissage des langues fut établi ; i.e. qu'il ne revient pas uniquement aux sœurs venues d'ailleurs d'apprendre le français, mais gardant toujours présent à l'esprit la dimension internationale de la communauté, une formation dans les autres langues officielles du projet, l'anglais et l'espagnol, serait proposée aux sœurs françaises. Puisque des connaissances linguistiques doivent être acquises de façon urgente pour permettre le bon fonctionnement de la communauté, il fut décidé d'avoir recours à une aide professionnelle extérieure, soit en envoyant des sœurs à des cours intensifs dans une école de langues dans une ville avoisinante pendant quelques semaines, soit par l'embauche d'un professeur qui donnerait des cours dans le monastère pour les sœurs pour lesquelles cette solution serait plus adaptée. Les ressources des méthodes multimédia (cd-rom, cassettes etc.) seraient pleinement utilisées.

Le projet se veut ouvert à toutes les moniales, indépendamment de la question des compétences linguistiques, car, à l'avenir, l'apprentissage nécessaire serait possible à ou près de Prouilhe.

La communauté monastique décida de s'abonner à des journaux, périodiques et revues dans ces nouvelles langues officielles et d'acquérir pour sa bibliothèque un nombre adéquat de livres en anglais et en espagnol, avec l'espoir que des donations de doubles de la part d'autres maisons de l'Ordre en faveur de cette nouvelle communauté pourraient en fournir les fondements. L'accès aux ressources d'Internet pour un plus grand nombre de sœurs serait à étudier.

La vie commune

Les sœurs ont reconnu que le succès de cette initiative serait étroitement lié à la qualité de la vie commune et fraternelle qui se vivrait en ce lieu. Gardant ce but devant les yeux, des séances de travail furent consacrées à des sujets tels que la circulation d'informations dans la communauté ; le besoin de repenser la durée et la gestion des récréations ; des partages d'évangile en groupes et l'importance des fêtes dans la construction de la communauté. On souligna l'importance accrue de visites à ou de la famille, pour les sœurs venues de loin, ainsi que la nécessité de disposer de moments de détente, mais aussi de silence et de solitude (jours de désert) comme allant de pair avec la vie fraternelle intense qui est envisagée pour la communauté internationale.

En fidélité à la tradition dominicaine, les sœurs devraient disposer de temps adéquat pour l'étude, dans ses dimensions personnelles et communautaires. En plus de l'apprentissage des langues, l'accent serait mis sur des aspects de la spiritualité et de l'histoire dominicaines, et sur des programmes de formation continue en théologie et en études bibliques. A cette fin, la communauté ajouterait à ces propres ressources internes les compétences de frères et sœurs conférenciers invités.

Le gouvernement

Etant donné le caractère essentiellement nouveau et international de la communauté envisagée, il était nécessaire de réfléchir sur la question du gouvernement du monastère. Il serait souhaitable que tous les nouveaux membres puissent y participer pleinement. Reconnaissant que des élections priorales nécessitent comme condition préalable, une communauté où les sœurs se connaissent déjà bien, et ont déjà une certaine expérience de la vie commune en tant que groupe, on a estimé plus adaptée aux conditions locales la solution de démarrer le projet avec une prieure nommée par le Maître de l'Ordre, après un processus de consultation auprès des intéressées. Cette nomination, pour un an, par exemple, serait soutenue par les structures habituelles du gouvernement dominicain : sous-prieure, conseil, chapitre.

Il est prévu que les débuts du projet seraient accompagnés pendant un an ou deux par le fr Manuel Merten et un membre du conseil de la Fédération de Notre-Dame des Prêcheurs.

Ce processus de réflexion fut stimulé par un certain nombre de visites de la part de représentants importants de l'Ordre des Prêcheurs, notamment par son Maître, fr Carlos Aspiroz da Costa, par le provincial de la province dominicaine de Toulouse, par le conseil de la fédération des moniales dominicaines de France avec son assistant religieux, par des représentantes de la fédération des sœurs dominicaines de vie apostolique, ainsi que par de nombreux membres de fraternités laïques dominicaines. La messe de la saint Dominique fut célébrée par l'évêque de Carcassonne. Ces contacts aidèrent les sœurs à situer pleinement leur projet et sa préparation dans son contexte dominicain et ecclésial.

Un après-midi fut consacré à la présentation du projet de restauration de la basilique de Prouilhe, qui pourrait devenir ainsi un haut lieu pour des célébrations liturgiques de l'Ordre. Des structures sont déjà en place pour permettre l'avancement du projet qui devrait aboutir pour la célébration du huitième centenaire de la fondation de Prouilhe en 2006.

Le travail de réflexion sur tous ces points fut ponctué par plusieurs pèlerinages dominicains, ce qui permit aux volontaires d'avoir un vrai contact avec les lieux saints des débuts de l'Ordre. Le programme des trois semaines démarra avec une montée de la colline de Fanjeaux par toute la communauté, avec comme temps fort la célébration de la messe dans la chambre de saint Dominique. Il y eut aussi une visite à Carcassonne et à Montréal avec le fr Elie Pascal Epinoux o.p., et une journée passée à Toulouse, avec visite de la maison de Pierre Seilhan, de l'ensemble conventuel des Jacobins, ainsi qu'un temps d'accueil fraternel au couvent de Rangueil.

L'inauguration et une invitation

Les trois semaines se sont vécues dans une ambiance de communion joyeuse et très dominicaine avec toute la communauté de Prouilhe, et la décision fut prise de commencer la vie commune de la nouvelle communauté internationale de Prouilhe le 2 février 2003, en la fête de la Présentation du Seigneur. Cette fête est maintenant liée à la vie consacrée, et donc c'est un moment opportun. Quelques propositions furent faites autour de l'idée d'une éventuelle fête d'inauguration.

Les sœurs lancent de façon unanime une invitation à d'autres moniales de l'Ordre dominicain partout dans le monde à venir les rejoindre dans ce projet passionnant. Il est possible de s'y engager de manière temporaire, mais pour ce temps des débuts, on demande aux sœurs de s'offrir pour un an minimum. Toutes les sœurs de Prouilhe confient ce projet à la prière de leurs sœurs et frères en saint Dominique sachant que ce qui est impossible aux hommes est possible à Dieu (cf. Lc 1,37 ; Mt 19, 26).